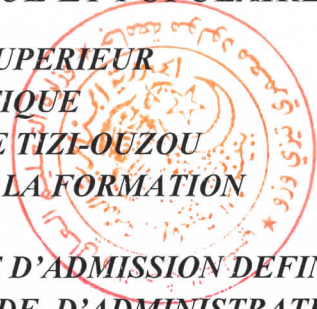


REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTRERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE « MOULoud MAMMERI » DE TIZI-OUZOU
SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION**





**PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE A
L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE D'ADMINISTRATEUR**

L'An Deux Mille Vingt et Deux (2022) et le Onze (11) du mois de Septembre, s'est tenue au siège de l'Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou – Sous-direction des personnels et de la formation, la réunion du jury chargé d'étudier la liste d'admission à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Administrateur, et ce conformément aux dispositions de la décision N° 787 du 18/05/2022.

ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Monsieur BOUDA Ahmed, Recteur de l' U. M. M. T. O. (Président)

Monsieur DZAAFRI YANNA....., Chef du centre (membre) 

Madame Fadila Baiti Ha....., correcteur (membre) 

Monsieur Madi Maltared....., correcteur (membre) 

Le Jury après :

- Confirmation de la publicité de la décision N° 787 du 18/05/2022, de l'Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou portant ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Administrateur, sus cité et suite à :

1° - Examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées dans les relevés de notes établis par le centre d'examen (**l'Université de la Formation Continue de Tizi-Ouzou**)

2° - Confirmation du nombre de poste budgétaires ouverts au titre de l'examen professionnel en question (**06 postes ouverts**).

3° - Vérification de l'ensemble des conditions statutaires notamment le grade et l'ancienneté exigées pour la participation à l'examen professionnel suscité.

- Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenus une moyenne générale égale au moins à **10/20** sans note éliminatoire.

-Liste d'admission définitive par ordre de mérite:



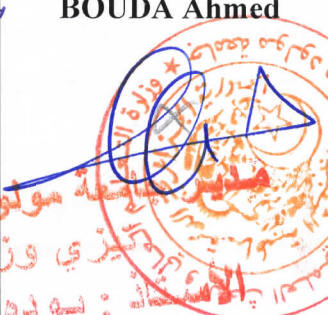
SEMMANI Fatma	13,29
GUERRAS ZOHRA	13,14
MADI Saliha	13,00
FRIK Djamel	12,86
IKIOUENE Akli	12,43
HAMI Hayet	12,14

-Liste d'attente par ordre de mérite:

KHOUS Ouiza	12,00
HAMMOUDI Houria	11,86
FERTANE Ahcene	11,57
HERNANE Tahar	11,29
YAKOUBI Aziza	11,14
MENDAS Amar	11,00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.

Signature des membres du jury :

Le Chef du centre (membre)	Le correcteur (membre)	Le correcteur (membre)	Le Recteur de l'UMMTO (président)
Monsieur DIAAFRI LAHIA 	Madame Fadila Fetilou AP	Monsieur Madi Mottuel 	Monsieur BOUDA Ahmed 

- De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal